

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02187 Numéro SIREN : 833 355 266 Nom ou dénomination : K-INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2021 sous le numéro de dépôt 6549

Bilan Actif

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	3 646 307		3 646 307	3 646 307

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	64 167		64 167	44 979
Autres créances	228 877		228 877	369 590
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	293 044		293 044	414 568
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 618		7 618	49 735
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	7 618		7 618	49 735
ACTIF CIRCULANT	300 662		300 662	464 304

Frais d'émission d'emprunts à évaluer	18 791		18 791	22 603
Primes remboursement des obligations	778 409		778 409	901 678
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	4 744 169		4 744 169	5 034 892
----------------------	------------------	--	------------------	------------------

Bilan Passif

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 443 000	443 000	355 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 571	13 571
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 946	257 852
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(239 313)	(229 906)
TOTAL situation nette :	245 204	396 517
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	89 869	60 607
CAPITAUX PROPRES	335 073	457 125
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	3 326 992	3 326 992
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	914 509	1 073 562
Emprunts et dettes financières divers	3 520	88 000
TOTAL dettes financières :	4 245 021	4 488 553
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 060	3 709
Dettes fiscales et sociales	161 015	85 505
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	164 075	89 214
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 409 096	4 577 768
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 744 169	5 034 892

Compte de Résultat (Première Partie)

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	683 472		683 472	440 816
Chiffres d'affaires nets	683 472		683 472	440 816
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			17 548 4	8 434 5
PRODUITS D'EXPLOITATION			701 024	449 255
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			74 791	81 548
TOTAL charges externes :			74 791	81 548
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			5 091	1 434
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			426 762 169 297	243 709 101 094
TOTAL charges de personnel :			596 059	344 803
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			3 812	3 812
TOTAL dotations d'exploitation :			3 812	3 812
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			14	7
CHARGES D'EXPLOITATION			679 768	431 605
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			21 256	17 650

Compte de Résultat (Seconde Partie)

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	21 256	17 650
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 373	5 958
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 373	5 958
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	123 269	112 818
Intérêts et charges assimilées	109 411	111 434
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	232 680	224 252
RÉSULTAT FINANCIER	(231 308)	(218 295)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(210 052)	(200 644)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	29 261	29 261
	29 261	29 261
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(29 261)	(29 261)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	702 396	455 213
TOTAL DES CHARGES	941 710	685 119
BÉNÉFICE OU PERTE	(239 313)	(229 906)

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 744 169,00 €
et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires
est de 683 472,00 € et dégageant un résultat de -239 313,00 € .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01 janvier au 31 décembre.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art- R 123-196 3)

Le 28 Février 2020, il a été décidé par AGE une augmentation de Capital par émission de 88 000 actions nouvelles au prix de 1 € l'action soit à la valeur nominale des actions émises.

Les deux ratios bancaires prévus au contrat de dette sénior conclu le 06 Décembre 2017 avec la CERA, la BP MED et le LCL ont été respectés cette année.

Le ratio R1 devant être maintenu en deçà de 3, il est égal à 2.05 au 31 Décembre 2020.
Le ratio R2 devant être maintenu au-delà de 1, il est égal à 3.72 au 31 Décembre 2020.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Une demande de dérogation pour non respect des ratios a été adressée au LCL le 22 Juin 2020. Cette demande de dérogation a été acceptée par le LCL le 10 Juillet 2020.

- Le 28 Février 2020, il a été décidé par AGE une augmentation de capital par émission de 88 000 actions nouvelles au prix de 1 € l'action soit à la valeur nominale des actions émises.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles Comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et Suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, et du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour un exercice ne sont pas modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art 531-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition est composé :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remise, escomptes de règlement et autres éléments similaires,
- des frais de transport, de manutention, des charges de stockage (si les conditions spécifiques d'exploitation le justifient),
- des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123- 196 2ème ; PCG 531-213.2 et 531-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art 531-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Annexe: Complement d'informations relatifs au Bilan

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

Composition du Capital Social

(Code du commerce Art.R 123-197;PCG Art 531-3 et 532-12)

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions K INTERNATIONAL au début de l'exercice	355000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	88000	1
3 - Actions cédées pendant l'exercice		
4 - Actions K-INTERNATIONAL en fin d'exercice	443000	1

Evaluation des immobilisations Financières

La valeur brut des éléments financiers de l'actif immobilisé correspond aux titres de la SAS KULKER pour 3 500 000 euros. Il sont valorisés à la valeur d'entrée dans le patrimoine compte tenu des frais engagés pour leur acquisition. Ces frais inscrits au bilan pour 146 307 euros font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Par ailleurs les titres inscrits font l'objet chaque année d'une estimation visant à vérifier leur éventuelle dépréciation qui pourra alors, le cas échéant, faire l'objet d'une provision.

Evaluation des immobilisations Corporelles

(Code du commerce Art.R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du commerce Art.R 123-196 2°)

CATEGORIES	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	10 à 50 Ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	10 à 20 Ans
Installations Techniques	Linéaire	5 à 10 Ans
Matériels et Outillages	Linéaire	5 à 10 Ans
Matériels de Transports	Linéaire	4 à 5 Ans
Matériels de Bureau	Linéaire	5 à 10 Ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 Ans

Annexe: Complément d'informations relatif au Compte de Résultat

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	683 472

683 472

Effectif moyen

(Code du Commerce An. R 123-198; PCG Art. 531-3)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Non-Cadres		

3

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes: 5 200 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l' article L. 822-11 : NEANT.

Annexe: Complément d'informations relatif au Bilan

K_International

Immobilisations

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 646 307		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	3 646 307		

TOTAL GÉNÉRAL	3 646 307		
----------------------	------------------	--	--

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 646 307	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			3 646 307	

TOTAL GÉNÉRAL			3 646 307	
----------------------	--	--	------------------	--

Amortissements

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	60 607	29 261		89 869
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	60 607	29 261		89 869

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	60 607	29 261		89 869
----------------------	---------------	---------------	--	---------------

Annexe: Complément d'informations relatif au Bilan

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	

TOTAL

Charges à Payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	 2 046 3 060 115 981 83
TOTAL	121 170

Annexe: Complément d'informations relatif au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

K_International

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
INTERETS COMPTES COURANTS	1 372	761600

TOTAL	1 372	
-------	-------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
DOTATION AUX AMORTISSEMENT DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	123 269	686100
INTERETS DETTE SENIOR	15 043	661700
INTERETS OCR/OCA	88 000	661701/661702
INTERETS COUVERTURE TAUX	6 367	661703*661704

TOTAL	232 679	
-------	---------	--

ANNEXE: INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	29 261	687250

TOTAL	29 261	
-------	--------	--

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	18 791	
Charges à étaler		
TOTAL	18 791	4697,73

État des Échéances des Créances et Dettes

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	64 167	64 167	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	510	510	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	228 367	228 367	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	293 044	293 044	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	293 044	293 044	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 326 992		(0)	3 326 992
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	914 509	200 223	714 286	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 060	3 060		
Personnel et comptes rattachés	79 171	79 171		
Sécurité sociale et autres organismes	53 562	53 562		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	20 537	20 537		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 745	7 745		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 520	3 520		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	4 409 096	367 819	714 286	3 326 992
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Annexe: Engagements financiers et autres informations

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/02/21
Devise d'édition EURO

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Les titres de la société Kulker ont été portés en nantissement du prêt structuré contracté auprès de : Le LCL, la BPMED et la CERA

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art 531-2/9)

Néant

Engagements donnés :

Nantissement de compte titres de 375 000 Euros CERA
Délégation imparfaite de créance 1 500 000 Euros LCL

Engagements reçus :

Néant

Crédit-bail

(Code monétaire et Financier Art R 313 14; PCG Art 531-2/9)

Néant

Engagements en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Aucune indemnité de départ n'a été comptabilisée.

K-INTERNATIONAL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 443 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 517, CHEMIN DU PONT,
84460 CHEVAL BLANC
833 355 266 RCS AVIGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 MARS 2021

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

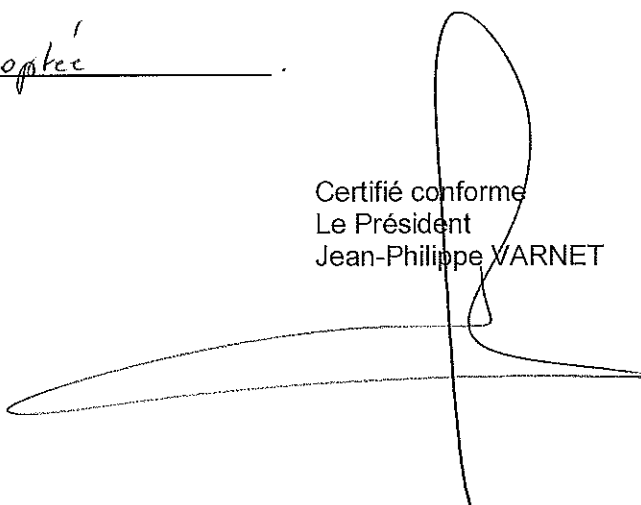
L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de -239 313 €, décide de l'affecter en totalité au poste Report à nouveau.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 MARS 2021

Voix ayant voté pour	Voix ayant voté contre	Voix s'étant abstenues
432.680		

Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Philippe VARNET





Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes

Avignon, le 4 mars 2021

K-International SAS

Attestation du commissaire aux comptes
relative aux informations préparées dans le
cadre du contrat de prêt signé en date du 6
décembre 2017

Exercice clos le 31 décembre 2020

@2C entreprises
Sarl au capital de 600 000 € Siret 491 408 183 00029 Ape 6920Z
155, Rue Lawrence Durrell MFT - CS 70500 -
ZAC du Pôle Technologique de Montfavet - 84 908 Avignon Cedex 9
Tel : 04 90 13 61 81 - Fax : 04 90 13 61 80 - E-mail : conseil@a2c-entreprises.com



K-International SAS

Siège social : 517 Chemin du Pont
84460 Cheval-Blanc

Capital social : 443 000 euros

**Attestation du commissaire aux comptes relative aux informations préparées
dans le cadre du contrat de prêt signé en date du 6 décembre 2017 pour
l'exercice clos au 31 décembre 2020**

Au président de la société K-International,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société K-International et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations liées aux événements constituant un cas d'exigibilité anticipée figurant dans le document pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ci-joint et établi dans le cadre du contrat de prêt, daté du 6 décembre 2017.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la présidence, de la société K-International, à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes combinés de votre société. Les méthodes et les principales hypothèses utilisées pour établir ces informations financières sont précisées dans le document ci-joint. Il nous appartient d'attester ces informations.

Il ne nous appartient pas de remettre en cause les hypothèses retenues par la direction votre société et, en particulier, de donner une interprétation au contrat de prêt. Celles-ci comprennent notamment :

- Les hypothèses utilisées par la direction font que les dettes financières nettes prises en compte dans le calcul du ratio 1 ont été déterminées en excluant les emprunts obligataires convertibles décrits dans le document ci-joint, non spécifiquement prévus au contrat de prêt.

Il ne nous appartient pas non plus d'apprécier le respect des ratios fixés dans le contrat de prêt ainsi que les conséquences en cas de non-respect.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels et combinés de la société K-International pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour le calcul des ratios financiers. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif, et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous n'avons pas audité de comptes intermédiaires de votre société postérieurs au 31 décembre 2020, et par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion à ce titre.

Nos travaux ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance de la copie du contrat de prêt que vous nous avez communiquée ;
- Vérifier la concordance des montants utilisés dans le calcul des ratios 1 et 2 avec les montants figurant dans les livres comptables ayant servi à la préparation des comptes combinés de K-International pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Vérifier la conformité des modalités de calcul des ratios 1 et 2 avec celles figurant au contrat de prêt du 6 décembre 2017 dans son annexe 3, telles que précisées par la direction de K-International dans le document ci-joint ;
- Vérifier le calcul arithmétique des informations figurant dans le document ci-joint, le cas échéant, après application de règles d'arrondis.

Ces travaux ne constituent ni un audit ni un examen limité effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les ratios présentés dans le document ci-joint. Si nous avons mis en œuvre des procédures complémentaires, nous aurions pu relever d'autres faits qui auraient été relatés dans la présente attestation.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations présentées dans le document joint, utilisées pour le calcul des ratios financiers.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Les diligences mises en œuvre dans le cadre de la présente attestation ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les banques/établissements financiers parties au Contrat pourraient par ailleurs mettre en œuvre dans le cadre de ce Contrat, et nous ne portons pas d'avis sur leur caractère suffisant au regard des besoins des banques/établissements financiers concernés.

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société K-International, notre responsabilité à l'égard de votre société et de ses associés est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers, y compris les établissements financiers (ainsi que tout emprunteur, agent ou toute autre partie au contrat), étant précisé que nous ne sommes pas partie au contrat. Nous ne pourrions pas être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant ou de l'exécution du contrat ou en relation avec celui-ci. En aucun cas le commissaire aux comptes ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de votre société.



Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Avignon, le 4 mars 2021

Le commissaire aux comptes

@2C Entreprises

Bruno Perazzo

**calculs ratios
2020**

=	Emprunts et dettes financières à MT et LT			
-	Trésorerie consolidée	2 677 626		
+	Emprunts CT	- 1 315 548		
+	financement eurofactor	796 312		
1	Dettes financières nette consolidée	2 158 389		

nb hors emprunt obligataire

=	Résultat d'Exploitation	994 912		
+	dotation aux amortissements et provisions	176 940		
-	reprises sur amortissements et provisions	- 83 813		
-	participation des salariés			
+	dividendes reçus des filiales non consolidées			

2	EBITDA Consolidé	1 088 038		
			Ratio 1	Dettes financières nette consolidée sur EBITDA Consolidé
				2 contrainte < 3

=	Remboursement consolidé dette à MT et LT *	671 371		
+	intérêts et charges assimilées consolidées	141 908		
3	Service de la dette consolidée	813 280		

+/-	LA Capacité d'autofinancement	a1		
+	Produit des cessions d'actifs	a2		
+	les emprunts souscrits en cours de période	a3		
+	augmentation de Capital	a4		
+	la variation négative du Besoin en Fonds de Roulement sur la période de calcul concerné	a5		
+	le montant des charges financières cash	a6		
-	la variation positive du Besoin en Fonds de Roulement sur la période de calcul concerné	b1		
-	le montant des investissements réalisés	b2		

ratio2	Cash Flow avant service de la dette sur Service de la dette consolidée	2	contrainte > 1
--------	--	---	----------------

		141 908		
-		- 226 957		
-		- 72 319		

4	Cash Flow avant service de la dette	1 612 479		
----------	--	------------------	--	--



Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes

Avignon, le 4 mars 2021

K-International SAS

**Attestation du commissaire aux comptes
relative aux informations préparées dans le
cadre du contrat de prêt signé en date du 6
décembre 2017**

Exercice clos le 31 décembre 2020

@2C entreprises
Sarl au capital de 600 000 € Siret 491 408 183 00029 Ape 6920Z
155, Rue Lawrence Durrell MFT - CS 70500 -
ZAC du Pôle Technologique de Montfavet - 84 908 Avignon Cedex 9
Tel : 04 90 13 61 81 Fax : 04 90 13 61 80 E-mail : conseil@u2c-entreprises.com



K-International SAS

Siège social : 517 Chemin du Pont
84460 Cheval-Blanc

Capital social : 443 000 euros

**Attestation du commissaire aux comptes relative aux informations préparées
dans le cadre du contrat de prêt signé en date du 6 décembre 2017 pour
l'exercice clos au 31 décembre 2020**

Au président de la société K-International,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société K-International et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations liées aux événements constituant un cas d'exigibilité anticipée figurant dans le document pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ci-joint et établi dans le cadre du contrat de prêt, daté du 6 décembre 2017.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la présidence, de la société K-International, à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes combinés de votre société. Les méthodes et les principales hypothèses utilisées pour établir ces informations financières sont précisées dans le document ci-joint. Il nous appartient d'attester ces informations.

Il ne nous appartient pas de remettre en cause les hypothèses retenues par la direction votre société et, en particulier, de donner une interprétation au contrat de prêt. Celles-ci comprennent notamment :

- Les hypothèses utilisées par la direction font que les dettes financières nettes prises en compte dans le calcul du ratio 1 ont été déterminées en excluant les emprunts obligataires convertibles décrits dans le document ci-joint, non spécifiquement prévus au contrat de prêt.

Il ne nous appartient pas non plus d'apprécier le respect des ratios fixés dans le contrat de prêt ainsi que les conséquences en cas de non-respect.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels et combinés de la société K-International pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour le calcul des ratios financiers. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif, et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous n'avons pas audité de comptes intermédiaires de votre société postérieurs au 31 décembre 2020, et par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion à ce titre.

Nos travaux ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance de la copie du contrat de prêt que vous nous avez communiquée ;
- Vérifier la concordance des montants utilisés dans le calcul des ratios 1 et 2 avec les montants figurant dans les livres comptables ayant servi à la préparation des comptes combinés de K-International pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Vérifier la conformité des modalités de calcul des ratios 1 et 2 avec celles figurant au contrat de prêt du 6 décembre 2017 dans son annexe 3, telles que précisées par la direction de K-International dans le document ci-joint ;
- Vérifier le calcul arithmétique des informations figurant dans le document ci-joint, le cas échéant, après application de règles d'arrondis.

Ces travaux ne constituent ni un audit ni un examen limité effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les ratios présentés dans le document ci-joint. Si nous avons mis en œuvre des procédures complémentaires, nous aurions pu relever d'autres faits qui auraient été relatés dans la présente attestation.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations présentées dans le document joint, utilisées pour le calcul des ratios financiers.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Les diligences mises en œuvre dans le cadre de la présente attestation ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les banques/établissements financiers parties au Contrat pourraient par ailleurs mettre en œuvre dans le cadre de ce Contrat, et nous ne portons pas d'avis sur leur caractère suffisant au regard des besoins des banques/établissements financiers concernés.

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société K-International, notre responsabilité à l'égard de votre société et de ses associés est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers, y compris les établissements financiers (ainsi que tout emprunteur, agent ou toute autre partie au contrat), étant précisé que nous ne sommes pas partie au contrat. Nous ne pourrions pas être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant ou de l'exécution du contrat ou en relation avec celui-ci. En aucun cas le commissaire aux comptes ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de votre société.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Avignon, le 4 mars 2021

Le commissaire aux comptes

@2C Entreprises



Bruno Perazzo

calculs ratios
2020

nb hors emprunt obligataire

=	Emprunts et dettes financières à MT et LT	2 677 625
-	Trésorerie consolidée	- 1 315 548
+	Emprunts CT	796 312
+	financement eurofactor	2 158 389
1	Dettes financières nette consolidée	

=	Résultat d'Exploitation	994 912
+	dotations aux amortissements et provisions	176 940
-	reprises sur amortissements et provisions	- 83 813
-	participation des salariés	-
+	dividendes reçus des filiales non consolidées	-

2	EBITDA Consolidé	1 088 038
----------	-------------------------	------------------

Ratio 1	Dettes financières nette consolidée sur EBITDA Consolidé	2	contrainte < 3
---------	--	---	----------------

=	Remboursement consolidé dette à MT et LT *	671 371
+	intérêts et charges assimilées consolidées	141 908
3	Service de la dette consolidée	813 280

+/-	LA Capacité d'autofinancement	a1	579 174
+	Produit des cession d'actifs	a2	
+	les emprunts souscrits en cours de période	a3	1 102 673
+	augmentation de Capital	a4	88 000
+	la variation négative du Besoin en Fonds de Roulement sur la période de calcul concerné	a5	
+	le montant des charges financières cash	a6	141 908
+	la variation positive du Besoin en Fonds de Roulement sur la période de calcul concerné	b1	- 226 957
+	le montant des investissements réalisés	b2	- 72 319

ratio2	Cash Flow avant service de la dette sur Service de la dette consolidée	2	contrainte > 1
--------	--	---	----------------

4	Cash Flow avant service de la dette	1 612 479
----------	--	------------------



Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes

Avignon, le 4 mars 2021

K-International SAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

a2c entreprises
Sarl au capital de 600 000 € Siret 491 408 183 00029 Ape 6920Z
155, Rue Lawrence Durrell MFT – CS 70500 –
ZAC du Pôle Technologique de Montfavet – 84 908 Avignon Cedex 9
Tel : 04 90 13 61 81 Fax : 04 90 13 61 80 E-mail : conseil@a2c-entreprises.com



K-International SAS

Siège social : 517 Chemin du Pont
84460 Cheval-Blanc

Capital social : 443 000 euros

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société K-International,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Annexe 1 : Personnes concernées par les conventions réglementées

	M. Frédéric Benedetti	M. Benjamin Foulquier	M. Jérôme Arrambourg	M. Jean-Philippe Varnet
K-INTERNATIONAL	Associé	Associé	Associé	Président
ETS KULKER				Représentant en tant que Président de K-International

Avignon, le 4 mars 2021

Le commissaire aux comptes

@2c Entreprises



Bruno Perazzo



Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes

Avignon, le 4 mars 2021

K-International SAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

a2c entreprises

Sarl au capital de 600 000 € Siret 491 408 183 00029 Ape 6920Z

155, Rue Lawrence Durrell MFT – CS 70500 –

ZAC du Pôle Technologique de Montfavet – 84 908 Avignon Cedex 9

Tel : 04 90 13 61 81 Fax : 04 90 13 61 80 E-mail : conseil@a2c-entreprises.com



K-International SAS

Siège social : 517 Chemin du Pont
84460 Cheval-Blanc

Capital social : 443 000 euros

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société K-International,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Annexe 1 : Personnes concernées par les conventions réglementées

	M. Frédéric Benedetti	M. Benjamin Foulquier	M. Jérôme Arrambourg	M. Jean-Philippe Varnet
K-INTERNATIONAL	Associé	Associé	Associé	Président
ETS KULKER				Représentant en tant que Président de K-International

Avignon, le 4 mars 2021

Le commissaire aux comptes

@2c Entreprises



Bruno Perazzo



Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes

Avignon, le 4 mars 2021

K-International SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

@2C entreprises
Sarl au capital de 600 000 € Siret 491 408 183 00029 Ape 6920Z
155, Rue Lawrence Durrell MFT - CS 70500 -
ZAC du Pôle Technologique de Montfavet - 84 908 Avignon Cedex 9
Tel : 04 90 13 61 81 - Fax : 04 90 13 61 80 - E-mail : conseil@a2c-entreprises.com



K-International SAS

Siège social : 517 Chemin du Pont
84460 Cheval-Blanc

Capital social : 443 000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société K-International,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société K-International SAS relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Avignon, le 4 mars 2021

Le commissaire aux comptes

@2C Entreprises

Bruno Perazzo

Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 646 307		3 646 307	3 646 307
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	3 646 307		3 646 307	3 646 307
ACTIF IMMOBILISÉ	3 646 307		3 646 307	3 646 307

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	64 167		64 167	44 979
Autres créances	228 877		228 877	369 590
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	293 044		293 044	414 568
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 618		7 618	49 735
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	7 618		7 618	49 735
ACTIF CIRCULANT	300 662		300 662	464 304

Frais d'émission d'emprunts à étaler	18 791		18 791	22 603
Primes remboursement des obligations	778 409		778 409	901 678
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	4 744 169		4 744 169	5 034 892
----------------------	------------------	--	------------------	------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 443 000	443 000	355 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 571	13 571
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 946	257 852
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(239 313)	(229 906)
TOTAL situation nette :	245 204	396 517
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	89 869	60 607
CAPITAUX PROPRES	335 073	457 125

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	3 326 992	3 326 992
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	914 509	1 073 562
Emprunts et dettes financières divers	3 520	88 000
TOTAL dettes financières :	4 245 021	4 488 553
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 060	3 709
Dettes fiscales et sociales	161 015	85 505
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	164 075	89 214
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 409 096	4 577 768

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	4 744 169	5 034 892
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	683 472		683 472	440 816
Chiffres d'affaires nets	683 472		683 472	440 816
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			17 548	8 434
Autres produits			4	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			701 024	449 255
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			74 791	81 548
TOTAL charges externes :			74 791	81 548
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			5 091	1 434
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			426 762	243 709
Charges sociales			169 297	101 094
TOTAL charges de personnel :			596 059	344 803
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 812	3 812
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			3 812	3 812
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			14	7
CHARGES D'EXPLOITATION			679 768	431 605
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			21 256	17 650

Compte de Résultat (Seconde Partie)

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	21 256	17 650
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 373	5 958
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 373	5 958
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	123 269	112 818
Intérêts et charges assimilées	109 411	111 434
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	232 680	224 252
RÉSULTAT FINANCIER	(231 308)	(218 295)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(210 052)	(200 644)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	29 261	29 261
	29 261	29 261
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(29 261)	(29 261)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	702 396	455 213
TOTAL DES CHARGES	941 710	685 119
BÉNÉFICE OU PERTE	(239 313)	(229 906)

Annexe

ANNEXE

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 744 169,00 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 683 472,00 € et dégagant un résultat de -239 313,00 € .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01 janvier au 31 décembre.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 28 Février 2020, il a été décidé par AGE une augmentation de Capital par émission de 88 000 actions nouvelles au prix de 1 € l'action soit à la valeur nominale des actions émises.

Les deux ratios bancaires prévus au contrat de dette sénior conclu le 06 Décembre 2017 avec la CERA, la BP MED et le LCL ont été respecté cette année.

Le ratio R1 devant être maintenu en deçà de 3, il est égal à 2 au 31 Décembre 2020.

Le ratio R2 devant être maintenu au-delà de 1, il est égal à 2 au 31 Décembre 2020.

La crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire constituent un événement majeur.

- Un premier état d'urgence avait été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020 avec la publication de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Il avait été prolongé jusqu'au 10 juillet 2020 par la loi du 11 mai 2020.

- Cette fois, c'est la loi du 14 novembre 2020 qui autorise le prolongement de l'état d'urgence sanitaire qui avait été déclaré par le décret du 14 octobre 2020. Les mesures prises dans ce cadre prennent fin dès l'issue de l'état d'urgence sanitaire. Cependant, comme la première fois, cette loi prévoit également une période transitoire jusqu'au 1er avril 2021 permettant la prise de mesures d'accompagnement de sortie de l'état d'urgence.

La société a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : la société a eu recours au chômage partiel pour deux de ces salariés d'avril à mai compte tenu des difficultés d'approvisionnements et de transport et de la baisse d'activité que la filiale KULKER rencontrait.

Au regard des événements développés ci-avant et sous réserve d'une éventuelle aggravation de la crise actuelle dans des proportions impossibles à quantifier à ce stade, il n'a pas été identifié, au jour de la rédaction de la présente, d'impacts suffisamment importants sur les comptes 2020 de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation au cours de l'exercice à venir.

Concernant sa filiale, l'épidémie COVID-19 et la crise sanitaire sont très certainement la cause de la baisse du CA de près de 15% sur l'année liée en particulier aux difficultés d'approvisionnements et de transports. La société a eu recours au dispositif du chômage partiel mis en place par le gouvernement, 8 salariés ont bénéficié de ce dispositif durant les mois d'avril et mai 2020.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE (suite)

Pour faire face aux conséquences économiques et financières de la pandémie du COVID -19, un prêt de trésorerie avec garantie de l'Etat (PGE) a été accordé le 27/04/2020 à la société Kulker pour un montant total de 1 100 000 € réparti sur les quatre banques partenaires :

- Société Marseille de Crédit : 100 000 €
- Crédit Lyonnais : 400 000 €
- Banque Populaire Méditerranée : 300 000 €
- Caisse d'Epargne Rhône Alpes : 300 000 €

Des mesures ont été prises pour réduire drastiquement les charges fixes. sur cette année 2020 (réduction de la masse salariale, négociation de baisse de couts avec nos différents partenaires,...) et ont porté leurs fruits. Compte tenu des mesures prises, la continuité d'exploitation ainsi que la valeur comptable des actifs de la société ne sont pas remises en cause.

ANNEXE

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POST CLOTURE

Néant

ANNEXE: Règles & Méthodes Comptables

(Code du Commerce - Art. R 123-196 I° et 2°; PCG Art- 531-I/I)

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles Comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et Suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, et du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour un exercice ne sont pas modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art 531-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition est composé :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remise, escomptes de règlement et autres éléments similaires,
- des frais de transport, de manutention, des charges de stockage (si les conditions spécifiques d'exploitation le justifient),
- des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123- 196 2ème ; PCG 531-213.2 et 531-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art 531-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Annexe: Complement d'informations relatifs au Bilan

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Composition du Capital Social

(Code du commerce Art.R 123-197;PCG Art 531-3 et 532-12)

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions K INTERNATIONAL au début de l'exercice	355000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	88000	1
3 - Actions cédées pendant l'exercice		
4 - Actions K-INTERNATIONAL en fin d'exercice	443000	1

Evaluation des immobilisations Financières

La valeur brut des éléments financiers de l'actif immobilisé correspond aux titres de la SAS KULKER pour 3 500 000 euros. Il sont valorisés à la valeur d'entrée dans le patrimoine compte tenu des frais engagés pour leur acquisition. Ces frais inscrits au bilan pour 146 307 euros font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Par ailleurs les titres inscrits font l'objet chaque année d'une estimation visant à vérifier leur éventuelle dépréciation qui pourra alors, le cas échéant, faire l'objet d'une provision.

Evaluation des immobilisations Corporelles

(Code du commerce Art.R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du commerce Art.R 123-196 2°)

CATEGORIES	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	10 à 50 Ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	10 à 20 Ans
Installations Techniques	Linéaire	5 à 10 Ans
Matériels et Outillages	Linéaire	5 à 10 Ans
Matériels de Transports	Linéaire	4 à 5 Ans
Matériels de Bureau	Linéaire	5 à 10 Ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 Ans

Annexe: Complément d'informations relatif au Compte de Résultat

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	683 472

683 472

Effectif moyen

(Code du Commerce An. R 123-198; PCG Art. 531-3)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Non-Cadres		

4

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 160 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes: 5 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 660 euros.

Annexe: Complément d'informations relatif au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Immobilisations

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 646 307		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	3 646 307		
TOTAL GÉNÉRAL	3 646 307		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 646 307	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			3 646 307	
TOTAL GÉNÉRAL			3 646 307	

Amortissements

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	60 607	29 261		89 869
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	60 607	29 261		89 869

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	60 607	29 261		89 869
----------------------	---------------	---------------	--	---------------

Annexe: Complément d'informations relatif au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Devise d'édition EURO

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	

Charges à Payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	 2 046 3 060 115 981 83
TOTAL	121 170

Annexe: Complément d'informations relatif au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Devise d'édition EURO

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
INTERETS COMPTES COURANTS	1 372	761600

TOTAL	1 372	
-------	-------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
DOTATION AUX AMORTISSEMENT DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	123 269	686100
INTERETS DETTE SENIOR	15 043	661700
INTERETS OCR/OCA	88 000	661701/661702
INTERETS COUVERTURE TAUX	6 367	661703*661704

TOTAL	232 679	
-------	---------	--

ANNEXE: INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	29 261	687250

TOTAL	29 261	
-------	--------	--

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	18 791	12,5
Charges à étaler		
TOTAL	18 791	12,5

Les frais d'émission d'emprunt sont constitués de frais liés à l'emprunt structuré dit "dette senior" constatés pour 30 500 €, et faisant l'objet d'un amortissement dérogatoire sur la durée de l'emprunt et calculé en 2017 au prorata temporis.

État des Échéances des Créances et Dettes

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	64 167	64 167	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	510	510	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	228 367	228 367	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	293 044	293 044	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	293 044	293 044	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 326 992		(0)	3 326 992
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	914 509	200 223	714 286	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 060	3 060		
Personnel et comptes rattachés	79 171	79 171		
Sécurité sociale et autres organismes	53 562	53 562		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	20 537	20 537		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 745	7 745		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 520	3 520		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	4 409 096	367 819	714 286	3 326 992
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Annexe: Engagements financiers et autres informations

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Les titres de la société Kulker ont été portés en nantissement du prêt structuré contracté auprès de : Le LCL, la BPMED et la CERA

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art 531-2/9)

Néant

Engagements donnés :

Nantissement de compte titres de 375 000 Euros CERA pour un montant de 1 euro.
Délégation imparfaite de créance 1 050 000 Euros LCL

Engagements reçus :

Néant

Crédit-bail

(Code monétaire et Financier Art R 313 14; PCG Art 531-2/9)

Néant

Engagements en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Aucune indemnité de départ n'a été comptabilisée.



Société d'Expertise Comptable
Et de Commissariat aux Comptes

Avignon, le 4 mars 2021

K-International SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

a2c entreprises

Sarl au capital de 600 000 € Siret 491 408 183 00029 Ape 6920Z

155, Rue Lawrence Durrell MFT - CS 70500 -

ZAC du Pôle Technologique de Montfavet - 84 908 Avignon Cedex 9

Tel : 04 90 13 61 81 Fax : 04 90 13 61 80 E-mail : conseil@a2c-entreprises.com



K-International SAS

Siège social : 517 Chemin du Pont
84460 Cheval-Blanc

Capital social : 443 000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société K-International,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société K-International SAS relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Avignon, le 4 mars 2021

Le commissaire aux comptes

@2C Entreprises

Bruno Perazzo

Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 646 307		3 646 307	3 646 307
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	3 646 307		3 646 307	3 646 307
ACTIF IMMOBILISÉ	3 646 307		3 646 307	3 646 307

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	64 167		64 167	44 979
Autres créances	228 877		228 877	369 590
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	293 044		293 044	414 568
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 618		7 618	49 735
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	7 618		7 618	49 735
ACTIF CIRCULANT	300 662		300 662	464 304

Frais d'émission d'emprunts à étaler	18 791		18 791	22 603
Primes remboursement des obligations	778 409		778 409	901 678
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	4 744 169		4 744 169	5 034 892
----------------------	------------------	--	------------------	------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 443 000	443 000	355 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	13 571	13 571
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 946	257 852
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(239 313)	(229 906)
TOTAL situation nette :	245 204	396 517
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	89 869	60 607
CAPITAUX PROPRES	335 073	457 125
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	3 326 992	3 326 992
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	914 509	1 073 562
Emprunts et dettes financières divers	3 520	88 000
TOTAL dettes financières :	4 245 021	4 488 553
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 060	3 709
Dettes fiscales et sociales	161 015	85 505
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	164 075	89 214
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 409 096	4 577 768
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 744 169	5 034 892

Compte de Résultat (Première Partie)

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	683 472		683 472	440 816
Chiffres d'affaires nets	683 472		683 472	440 816
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			17 548	8 434
Autres produits			4	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			701 024	449 255
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			74 791	81 548
TOTAL charges externes :			74 791	81 548
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			5 091	1 434
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			426 762	243 709
Charges sociales			169 297	101 094
TOTAL charges de personnel :			596 059	344 803
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 812	3 812
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			3 812	3 812
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			14	7
CHARGES D'EXPLOITATION			679 768	431 605
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			21 256	17 650

Compte de Résultat (Seconde Partie)

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	21 256	17 650
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 373	5 958
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 373	5 958
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	123 269	112 818
Intérêts et charges assimilées	109 411	111 434
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	232 680	224 252
RÉSULTAT FINANCIER	(231 308)	(218 295)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(210 052)	(200 644)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	29 261	29 261
	29 261	29 261
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(29 261)	(29 261)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	702 396	455 213
TOTAL DES CHARGES	941 710	685 119
BÉNÉFICE OU PERTE	(239 313)	(229 906)

Annexe

ANNEXE

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 744 169,00 €
et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires
est de 683 472,00 € et dégagant un résultat de -239 313,00 € .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01 janvier au 31 décembre.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 28 Février 2020, il a été décidé par AGE une augmentation de Capital par émission de 88 000 actions nouvelles au prix de 1 € l'action soit à la valeur nominale des actions émises.

Les deux ratios bancaires prévus au contrat de dette sénior conclu le 06 Décembre 2017 avec la CERA, la BP MED et le LCL ont été respecté cette année.

Le ratio R1 devant être maintenu en deçà de 3, il est égal à 2 au 31 Décembre 2020.

Le ratio R2 devant être maintenu au-delà de 1, il est égal à 2 au 31 Décembre 2020.

La crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire constituent un événement majeur.

- Un premier état d'urgence avait été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020 avec la publication de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Il avait été prolongé jusqu'au 10 juillet 2020 par la loi du 11 mai 2020.

- Cette fois, c'est la loi du 14 novembre 2020 qui autorise le prolongement de l'état d'urgence sanitaire qui avait été déclaré par le décret du 14 octobre 2020. Les mesures prises dans ce cadre prennent fin dès l'issue de l'état d'urgence sanitaire. Cependant, comme la première fois, cette loi prévoit également une période transitoire jusqu'au 1er avril 2021 permettant la prise de mesures d'accompagnement de sortie de l'état d'urgence.

La société a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : la société a eu recours au chômage partiel pour deux de ces salariés d'avril à mai compte tenu des difficultés d'approvisionnements et de transport et de la baisse d'activité que la filiale KULKER rencontrait.

Au regard des événements développés ci-avant et sous réserve d'une éventuelle aggravation de la crise actuelle dans des proportions impossibles à quantifier à ce stade, il n'a pas été identifié, au jour de la rédaction de la présente, d'impacts suffisamment importants sur les comptes 2020 de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation au cours de l'exercice à venir.

Concernant sa filiale, l'épidémie COVID-19 et la crise sanitaire sont très certainement la cause de la baisse du CA de près de 15% sur l'année liée en particulier aux difficultés d'approvisionnements et de transports. La société a eu recours au dispositif du chômage partiel mis en place par le gouvernement, 8 salariés ont bénéficié de ce dispositif durant les mois d'avril et mai 2020.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE (suite)

Pour faire face aux conséquences économiques et financières de la pandémie du COVID -19, un prêt de trésorerie avec garantie de l'Etat (PGE) a été accordé le 27/04/2020 à la société Kulker pour un montant total de 1 100 000 € réparti sur les quatre banques partenaires :

- Société Marseille de Crédit : 100 000 €
- Crédit Lyonnais : 400 000 €
- Banque Populaire Méditerranée : 300 000 €
- Caisse d'Epargne Rhône Alpes : 300 000 €

Des mesures ont été prises pour réduire drastiquement les charges fixes. sur cette année 2020 (réduction de la masse salariale, négociation de baisse de couts avec nos différents partenaires,...) et ont porté leurs fruits. Compte tenu des mesures prises, la continuité d'exploitation ainsi que la valeur comptable des actifs de la société ne sont pas remises en cause.

ANNEXE

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POST CLOTURE

Néant

ANNEXE: Règles & Méthodes Comptables

(Code du Commerce - Art. R 123-196 I° et 2°; PCG Art- 531-I/I)

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles Comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et Suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, et du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour un exercice ne sont pas modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art 531-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition est composé :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remise, escomptes de règlement et autres éléments similaires,
- des frais de transport, de manutention, des charges de stockage (si les conditions spécifiques d'exploitation le justifient),
- des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123- 196 2ème ; PCG 531-213.2 et 531-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art 531-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Annexe: Complement d'informations relatifs au Bilan

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Composition du Capital Social

(Code du commerce Art.R 123-197;PCG Art 531-3 et 532-12)

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions K INTERNATIONAL au début de l'exercice	355000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	88000	1
3 - Actions cédées pendant l'exercice		
4 - Actions K-INTERNATIONAL en fin d'exercice	443000	1

Evaluation des immobilisations Financières

La valeur brut des éléments financiers de l'actif immobilisé correspond aux titres de la SAS KULKER pour 3 500 000 euros. Il sont valorisés à la valeur d'entrée dans le patrimoine compte tenu des frais engagés pour leur acquisition. Ces frais inscrits au bilan pour 146 307 euros font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Par ailleurs les titres inscrits font l'objet chaque année d'une estimation visant à vérifier leur éventuelle dépréciation qui pourra alors, le cas échéant, faire l'objet d'une provision.

Evaluation des immobilisations Corporelles

(Code du commerce Art.R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du commerce Art.R 123-196 2°)

CATEGORIES	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	10 à 50 Ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	10 à 20 Ans
Installations Techniques	Linéaire	5 à 10 Ans
Matériels et Outillages	Linéaire	5 à 10 Ans
Matériels de Transports	Linéaire	4 à 5 Ans
Matériels de Bureau	Linéaire	5 à 10 Ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 Ans

Annexe: Complément d'informations relatif au Compte de Résultat

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	683 472

683 472

Effectif moyen

(Code du Commerce An. R 123-198; PCG Art. 531-3)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Non-Cadres		

4

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 160 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes: 5 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 660 euros.

Annexe: Complément d'informations relatif au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Immobilisations

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 646 307		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	3 646 307		
TOTAL GÉNÉRAL	3 646 307		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 646 307	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			3 646 307	
TOTAL GÉNÉRAL			3 646 307	

Amortissements

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	60 607	29 261		89 869
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	60 607	29 261		89 869

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	60 607	29 261		89 869
----------------------	---------------	---------------	--	---------------

Annexe: Complément d'informations relatif au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Devise d'édition EURO

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	

TOTAL

Charges à Payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 046
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 060
Dettes fiscales et sociales	115 981
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	83
Autres dettes	

TOTAL

121 170

Annexe: Complément d'informations relatif au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20

K_International

Devise d'édition EURO

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
INTERETS COMPTES COURANTS	1 372	761600

	TOTAL	1 372	
--	-------	-------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
DOTATION AUX AMORTISSEMENT DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	123 269	686100
INTERETS DETTE SENIOR	15 043	661700
INTERETS OCR/OCA	88 000	661701/661702
INTERETS COUVERTURE TAUX	6 367	661703*661704

TOTAL	232 679	
-------	---------	--

ANNEXE: INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	29 261	687250

TOTAL	29 261	
-------	--------	--

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	18 791	12,5
Charges à étaler		
TOTAL	18 791	12,5

Les frais d'émission d'emprunt sont constitués de frais liés à l'emprunt structuré dit "dette senior" constatés pour 30 500 €, et faisant l'objet d'un amortissement dérogatoire sur la durée de l'emprunt et calculé en 2017 au prorata temporis.

État des Échéances des Créances et Dettes

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	64 167	64 167	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	510	510	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	228 367	228 367	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	293 044	293 044	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	293 044	293 044	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 326 992		(0)	3 326 992
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	914 509	200 223	714 286	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 060	3 060		
Personnel et comptes rattachés	79 171	79 171		
Sécurité sociale et autres organismes	53 562	53 562		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	20 537	20 537		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 745	7 745		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 520	3 520		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	4 409 096	367 819	714 286	3 326 992
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Annexe: Engagements financiers et autres informations

K_International

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Les titres de la société Kulker ont été portés en nantissement du prêt structuré contracté auprès de : Le LCL, la BPMED et la CERA

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art 531-2/9)

Néant

Engagements donnés :

Nantissement de compte titres de 375 000 Euros CERA pour un montant de 1 euro.
Délégation imparfaite de créance 1 050 000 Euros LCL

Engagements reçus :

Néant

Crédit-bail

(Code monétaire et Financier Art R 313 14; PCG Art 531-2/9)

Néant

Engagements en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Aucune indemnité de départ n'a été comptabilisée.